

1.

Débitrice: **MARIN-MODE Ltd, Londres, succursale de Suscévaz, 1437 Suscévaz**
2.

Déclaration de faillite: 18.08.2005
3.

Suspension de faillite: 07.09.2005
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 26.09.2005
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: commerce de vêtements et accessoires

Office des faillites d'Yverdon-Orbe
1401 Yverdon-les-Bains
(03020606)